

Arrêté N° 2007-.....<sup>214</sup>...../MS/SP/CNLS-IST/FSMOS  
portant nomination des membres du Comité de Gestion du  
Fonds de Solidarité envers les Malades et Orphelins du SIDA.

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA SANTE  
PRESIDENT DU COMITE DE GESTION DU FONDS  
DE SOLIDARITE ENVERS LES MALADES  
ET ORPHELINS DU SIDA,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2007-349 /PRES du 04 juin 2007, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n° 2007-381/PRES/PM du 10 juin 2007, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret n° 2002-255/PRES/PM du 18 Juillet 2002 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2003-322/PRES du 08 juillet 2003, portant organisation des services de la Présidence du Faso ;
- Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 04 octobre 2004 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le Décret n° 2005-467/PRES/PM/MS/MFB du 07 Septembre 2005 portant adoption du Cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2006-2010 ;
- Vu le Décret n° 2007-079/PRES/PM/MS du 14 février 2007 Portant modification du décret n°2005/228/PRES/PM/MS/MEDEV/MFB du 14 avril 2005, portant attributions et organisation du Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le SIDA et les infections sexuellement transmissibles au Burkina Faso ;
- Vu le Décret n° 98-467/PRES/PM/MS du 02 décembre 1998 portant institution d'un Fonds de Solidarité envers les Malades et Orphelins du SIDA ;
- Vu le Décret n° 2004-565/PRES/PM/MS/MFB du 14 décembre 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Fonds de Solidarité envers les Malades et Orphelins du SIDA ;

Sur proposition du Secrétaire Permanent de Conseil National de Lutte contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont nommées membres du CG/FSMOS pour un dernier mandat de trois (3) ans, pour compter du 1er janvier 2007, les personnes dont les noms suivent :

- **Dr Fatimata ZAMPALIGRE** : médecin de santé publique en service au Ministère de la Santé, représentant du Ministère chargé de la santé ;
- **Mme Cyrille GANOU** : administrateur des affaires sociales en service au Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, représentant du Ministère chargé de l'Action Sociale.
- **M. Jacques ZIDA**, Administrateur des services Financiers en service au Ministère des Finances et du Budget, représentant le Ministère chargé des Finances ;
- **M. Aboubacar Sidiki BORO** : sociologue en service au Ministère de la Promotion de la Femme, représentant le Ministère chargé de la Promotion de la Femme ;
- **Mme Alimata BADINI** : professeur certifié en service au Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, représentant le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur ;
- **M. Der Eric SOMDA** : sociologue en service au Centre d'Information, de Conseil et de Documentation sur le SIDA et la Tuberculose (CICDoc), représentant les Associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA et les IST.

**Article 2 :** Sont nommées membres du CG/FSMOS pour un premier mandat de trois (3) ans pour compter du 1er janvier 2007, les personnes dont les noms suivent :

- **M. Albert OUATTARA** : en service à la Direction Administrative et Financière (DAF), représentant le Ministère chargé de l'Information ;
- **Mme A. Odile HIEN OUEDRAOGO** : conseillère d'Administration Scolaire et Universitaire en service au Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, représentant le Ministère de l'Enseignement de Base ;
- **M. Paul Dieudonné COMPAORE** : inspecteur du travail et des lois sociales en service au Ministère de l'Emploi et de la Jeunesse, représentant le Ministère chargé de l'Emploi ;
- **Mme Alice SANON** : psychologue clinicienne en service au SP/CNLS-IST, représentant le Secrétariat Permanent du CNLS-IST ;
- **Mme Alimata KONATE** : sociologue en service à l'ONG Initiative Privée Communautaire (IPC), représentant les ONG oeuvrant dans le domaine de la lutte contre le VIH/ SIDA et les IST ;
- **Mlle Léontine OUEDRAOGO** : infirmière, membre du Réseau pour une plus Grande Implication des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA (REGIPIV), représentant les Personnes Vivant avec le VIH ;
- **M. Kisounebe Joseph KAMBIRE** : chauffeur, membre du Réseau pour une plus Grande Implication des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA (REGIPIV), représentant les Personnes Vivant avec le VIH.

**Article 3** : Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de l'arrêté n° 2005-230/MS/FSMOS/SP/CNLS-IST du 22 juin 2005 et prend effet à titre de régularisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 18 JUN 2007

  
**Bédouma Alain YODA**  
Commandeur de l'Ordre National

**Ampliations** :

- Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (V/P CGFSMOS)
- Secrétaire Permanent du CNLS-IST
- Tout membre du CG/FSMOS
- Journal Officiel
- Archives/Chronos